

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord cadre à bons de commande pour la fourniture, livraison et montage de mobilier scolaire et restauration scolaire pour la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Territoire de la communauté d'agglomération

Code NUTS : FRJ27

CPV principal : 39160000-1 Mobilier scolaire

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Mobilier scolaire

Lot n°2 Mobilier restauration

Pour le Lot n°1 Mobilier scolaire

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 150 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 150 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Mobilier restauration

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 125 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 62 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 62 500.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 24 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie. Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

1.1 Sous critère Tarifs proposé au BPU pondéré à 30 sur 40 points

1.2 Sous critère Autres mobiliers non-listés, % de remise sur catalogue pondéré à 10 sur 40 points

2. Critère Valeur technique pondéré à 45 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Qualité du matériel proposé (durabilité, ergonomie, poids, délai de garantie...) pondéré à 20 points sur 45 points

2.2. Sous-critère Correspondance au BPU pondéré à 5 points sur 45 points.

2.3. Sous-critère Disponibilité du mobilier pondéré à 10 points sur 45 points.

2.4. Sous-critère Qualité du SAV pondéré à 10 points sur 45 points.

3. Critère Délai et procédure de facturation pondéré à 10 sur 100 points.

3.1. Sous-critère Délai de livraison et de montage pondéré à 10 points sur 15 points.

3.2. Sous-critère Délai de transmission des factures pondéré à 5 points sur 15 points.

4. Critère Démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations pondéré à 5 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 25-27-AOF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2025

Date limite de réception des offres : 03/10/2025 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.
L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Modalités de financement des prestations :

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse

68 rue Raymond IV

BP 7007

31000 TOULOUSE cedex 07